

Des mythes à briser pour épargner sans se stresser



Épargner en toute tranquillité est plus simple quand on se défait des mythes qui entravent une saine planification financière. Il est donc avantageux de comprendre certaines notions, afin de tirer profit du programme d'épargne-retraite collectif que nous vous offrons.

Détruisons certaines croyances erronées qui peuvent nuire à votre parcours vers l'autonomie financière!

1. Il faut avoir beaucoup d'argent pour épargner

Faux! Épargner un petit montant par paie, même 25 \$, suffit pour créer un coussin de départ. En maintenant un rythme d'épargne régulier, vous profitez de la force des rendements composés (rendement sur le rendement) qui aide à **faire croître votre épargne encore plus** au fil du temps.

Déterminez le montant à épargner à l'aide d'**Objectif retraite**^{MD}. Cet outil de calcul, disponible en ligne dans votre compte d'épargne-retraite collective, vous permet aussi de garder un œil sur votre progression, d'ajuster le tir et de simuler différents scénarios.

2. C'est trop tard ou trop tôt pour commencer

Le meilleur moment, c'est toujours **aujourd'hui**. Que vous ayez 25, 35 ou 55 ans, le programme d'épargne-retraite collectif offre des fonds de placement qui peuvent correspondre à votre situation, à vos objectifs et à votre tolérance au risque.

Servez-vous du **questionnaire sur le profil d'investisseur** pour identifier plus facilement les options de placement qui vous conviennent. Ensuite, mettez à jour vos directives de placement en conséquence.

Le questionnaire est simple et toujours disponible dans votre compte en ligne.

3. Investir en période de turbulences n'est pas judicieux

Faux. C'est normal d'hésiter à investir en ce moment. Mais **investir périodiquement** sur le long terme peut vous permettre de tirer parti des fluctuations.

Visionnez la vidéo **Volatilité des marchés** sur la page d'accueil de votre compte d'épargne-retraite collective. Elle vous donne des pistes simples pour mieux gérer vos investissements en cette période de volatilité.

Pour en apprendre davantage et briser d'autres mythes, consultez l'article **8 mythes à briser pour épargner sans se stresser** disponible en ligne dans votre compte d'épargne-retraite collective dans [Centre de mieux-être > Mieux-être financier > Épargne](#).

Épargner sans se stresser est plus simple grâce à notre programme d'épargne-retraite collectif.

Accédez à votre compte en ligne

(Cliquez sur le bouton vert ou scannez le code QR)

Via Omni, l'appli mobile



Via le site Web



MD Marque déposée, propriété de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.